

Mémoire technique

Réduction des consommations en eau des exploitations agricoles

Appel à projets pour l'utilisation des eaux de pluie, le recyclage et la réduction des rejets en productions végétales sous serre

/

Appel à projets pour l'utilisation des eaux de pluie et les changements de pratiques procurant des économies d'eau dans les élevages

Titre

Nom de l'entreprise

Adresse l'entreprise

Table des matières

1. PRESENTATION DU PETITIONNAIRE	3
2. TERRITOIRE ET CONTEXTE DE L'OPERATION	3
2.1 PRESENTATION DU OU DES SITES.....	3
2.2 CONTEXTE REGLEMENTAIRE	3
2.3 SITUATION AU NIVEAU DES REDEVANCES DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE	3
3. MEMOIRE TECHNIQUE	4
3.1 PRESENTATION DU PROJET ET DESCRIPTIF DETAILLE DE FONCTIONNEMENT	4
3.1 FINALITES ET INCIDENCES SUR LE MILIEU	4
3.2 CONSOMMATION ACTUELLE ET FUTURE EN EAU	4
3.3 DIMENSIONNEMENT DU PROJET – BILAN HYDRIQUE PREVISIONNEL DU STOCKAGE	4
3.4 MODE DE GESTION DES REJETS	4
4. ESTIMATION FINANCIERE	4
5. PLANNING PREVISIONNEL DES TRAVAUX.....	4

Le dossier de demande d'aide est à déposer sur la plateforme de L'État « démarches simplifiées ». Le lien est disponible sur le site internet [Aides & Redevances](#) de l'Agence de l'eau.

Le dossier de demande d'aide comporte :

- un formulaire de demande d'aide renseigné et signé,
- un mémoire technique explicatif et justificatif du projet ou étude préalable présentant :
 - o le pétitionnaire du/des site(s) de production,
 - o le territoire et le contexte de l'opération
 - la localisation,
 - le contexte réglementaire,
 - la situation vis-à-vis des redevances de l'agence de l'eau Loire Bretagne,
 - o les finalités,
 - o le descriptif détaillé du projet (avec plan de l'exploitation et schéma des installations),
 - o le détail des volumes avant et après projets sur le modèle de la fiche fourni par l'agence de l'eau (prélèvements dans le milieu, prélèvements sur le réseau d'eau potable, volume substitué par la récupération des eaux de pluies, volume économisé par la mise en place des changements de pratiques dans les bâtiments d'élevage, ...),
 - o la synthèse de l'incidence sur le milieu.
- un estimatif détaillé des coûts par postes principaux du projet (comprenant le coût des études préalables, le coût détaillé des travaux, les frais de maîtrise d'œuvre, les suivis...),
- un plan de financement,
- un planning prévisionnel détaillé de réalisation du projet,
- les récépissés de déclaration ou les autorisations de travaux,
- les récépissés de déclaration ou les autorisations de prélèvements,
- les liasses fiscales des deux derniers exercices fiscaux, pour vérification de la situation financière l'entreprise,
- un IBAN ou relevé d'identité bancaire (format européen).

L'agence de l'eau Loire-Bretagne se réserve la possibilité de solliciter le maître d'ouvrage pour toutes précisions sur le projet.

1. PRESENTATION DU PETITIONNAIRE

Maître d'ouvrage	
N° SIRET	
Représentant	
Adresse	
Téléphone	

2. TERRITOIRE ET CONTEXTE DE L'OPERATION

2.1 Présentation du ou des sites

Situation commune, bassin versant, masses d'eau, zonage SDAGE (zone 7B3 du SDAGE ou pas)

Date de création des outils de production

Carte de géolocalisation du projet : localisation éloignée du projet et localisation rapprochée du projet

2.2 Contexte réglementaire

Situation du site avant-projet et après projet vis-à-vis de la Loi sur l'eau :

- récépissés de déclaration ou les autorisations de travaux,
- récépissés de déclaration ou les autorisations de prélèvements,
- ICPE

Rubriques	Intitulé	Régime	Caractéristiques du projet

2.3 Situation au niveau des redevances de l'agence de l'eau Loire Bretagne

Déclaration réalisées ou en cours auprès de l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

3. MEMOIRE TECHNIQUE

3.1 Présentation du projet et descriptif détaillé de fonctionnement

3.1 Finalités et incidences sur le milieu

Présentation succinctement de l'amélioration sur le milieu (nappe – eau de surface) qu'apporte le projet

3.2 Consommation actuelle et future en eau

Cf. Fiche technique : activité de l'établissement et consommations en eau

Productions végétales sous serre : L'atteinte du volume substitué par la récupération des eaux de pluie et du volume d'eau économisé par la mise en place d'un système de récupération et de désinfection des eaux de drainage est une condition d'octroi de l'aide. Des contrôles de conformité pourront être menés à partir d'un an après la réception des travaux pour vérifier cette condition notamment, sur la base d'un bilan des consommations en eau.

Élevages : L'atteinte du volume substitué par la récupération des eaux de pluie et du volume d'eau économisé par les changements de pratiques dans les bâtiments d'élevage est une condition d'octroi de l'aide. Des contrôles de conformité pourront être menés à partir d'un an après la réception des travaux pour vérifier cette condition notamment, sur la base d'un bilan des consommations en eau.

3.3 Dimensionnement du projet – Bilan hydrique prévisionnel du stockage

Estimation du dimensionnement du stockage tenant compte des précipitations et des consommations mensuelles.

3.4 Mode de gestion des rejets

Cf. Fiche technique : activité de l'établissement et consommations en eau

Spécifiquement pour les productions végétales sous serre hors-sol, la suppression des rejets au milieu naturel des eaux de drainage ou des purges du système de recyclage sera exigée comme condition particulière d'octroi de l'aide. L'épandage en plein champ est la solution à privilégier.

4. ESTIMATION FINANCIERE

En cohérence avec les devis

Type d'investissement	Coût HT	Coût TTC
TOTAL		

5. PLANNING PREVISIONNEL DES TRAVAUX

Type d'investissement	mois					